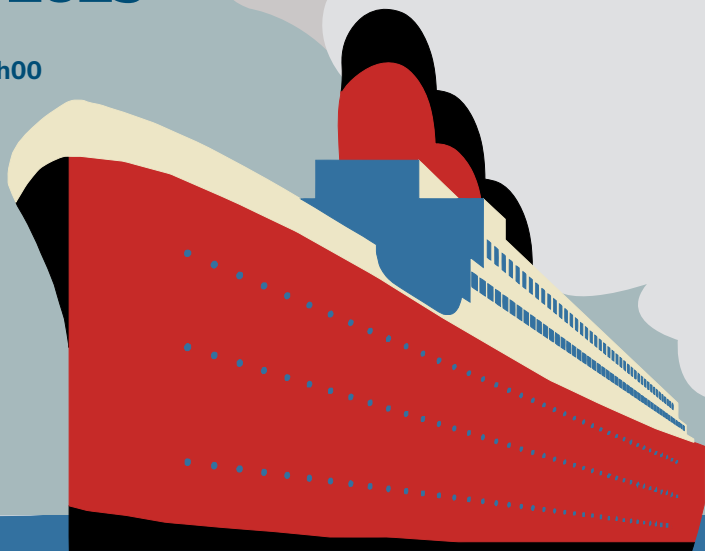


1<sup>ères</sup> Rencontres du droit pénal maritime  
sous la direction scientifique de Loïc Roulette et Laura Pignatel

# La répression de la **pollution** atmosphérique des navires

**10** février  
2025

Salle 3.3  
de 10h00 à 17h00



# programme

10h00

## ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

**M. Cyril BLOCH**, *Professeur à Aix Marseille Université,  
Directeur du Pôle Transports, Directeur de l'École Doctorale ED67*

**M. Philippe BONFILS**, *Professeur à Aix Marseille Université,  
Directeur de l'ISPEC*

**Mme Laura PIGNATEL**, *Maître de conférences  
à Aix Marseille Université (LDPSC)*

**M. Loïc ROULETTE**, *Maître de conférences à Aix Marseille Université  
(CDE, Pôle Transports - CDMT)*

## INTRODUCTION DU COLLOQUE

« **Les enjeux juridiques de la répression  
de la pollution atmosphérique des navires** »

par **M. Loïc ROULETTE**, *Maître de conférences  
à Aix Marseille Université (CDE, Pôle Transports - CDMT)*

11h00/12h00

## 1<sup>ÈRE</sup> TABLE RONDE

### La preuve de la pollution atmosphérique des navires

« **Les contrôles de la pollution de l'air par les navires :  
possibilités pratiques et limites opérationnelles -  
Illustration avec l'affaire Azura** »

**M. Ronan PLU**, *Centre de Sécurité des Navires PACA Corse,  
Inspecteur de la sécurité des navires et correspondant contrôle SOx.*

**M. Stéphan ROUSSEAU**, *Direction Interrégionale de la Mer  
Méditerranée (DIRM), Adjoint au directeur, chargé de la sécurité maritime.*

+ débats /questions

14h00/15h00

2<sup>ÈME</sup> TABLE RONDE

## Les poursuites pénales en cas de pollution atmosphérique des navires

« *Le traitement pénal de la pollution atmosphérique des navires par la JULIS Marseille.*

*Illustration avec l'affaire Azura »*

**M. Franck LAGIER**, *Avocat général, Service économique, financier, commercial et de l'environnement, Cour d'appel d'Aix-en-Provence*

« *Les condamnations relatives à l'utilisation des scrubbers »*

**Maître Vanessa GODIER**, *Avocate au Barreau de Marseille (intervention à distance)*

+ débats /questions

15h00/16h00

3<sup>ÈME</sup> TABLE RONDE

## La répression de la pollution atmosphérique des navires

« *La sévérité des sanctions pénales »*

**Mme Laura PIGNATEL**, *Maître de conférences à Aix Marseille Université (LDPSC)*

« *L'intérêt du recours à la CJIPE en matière de pollution atmosphérique »*

**M. Laurent SAENKO**, *Professeur à Aix Marseille Université (LDPSC)*

+ débats /questions

À partir de 16h00 SYNTHÈSE DU COLLOQUE ET PERSPECTIVES

**Mme Caroline DEVAUX**, *Maître de conférences à Nantes Université (Centre de droit maritime et océanique) (intervention à distance)*